

Présents :

Michèle Frelin,
Isabelle Praly,
Catherine Rorato,
Solange Froidevaux,
Patrice Archier,
Pierre Gandouly,
Eric Blanchet.
Olivier Cottret
pour Foncia Lutèce

Absente excusée :

Climène Demozay,
(Pouvoirs à Eric Blanchet)

CONSEIL SYNDICAL SECONDAIRE

Réunion du mardi 21 novembre 2017

ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

O.Cottret rappelle qu'en respect du règlement de copropriété, le conseil syndical secondaire est composé de 6 membres titulaires et autant de suppléants.

Au cours de la prochaine assemblée générale seront élus les représentants du syndicat secondaire au syndicat principal.

Ces représentants seront au nombre de 6 maximum. Ils peuvent être les même qu'au secondaire, mais ce n'est pas une obligation.

Le mandat est de 3 ans.

ECLAIRAGE DES ESCALIERS

Se reporter au dossier de la convocation de l'assemblée générale du 14/12/2017.

Le conseil demande néanmoins au syndic de fournir un ou deux devis supplémentaires pour une transparence totale sur ce projet.

CHANGEMENT DES INTERPHONES

Poursuite du planning des travaux interphones : Bat F : du **25 au 27/09** - Bat G du **02 au 04/10**

Rappel : passé la date du 4 octobre, tout déplacement pour installation tardive hors délais convenus se verra facturer le surcout du déplacement.

DEMANDE DE LA STÉ THERMOZYKLUS

Cette société demande de pouvoir installer à la sortie des vannes de chauffage des boitiers qui réguleraient celui-ci dans le but d'optimiser notre confort et notre consommation d'énergie.

Compte tenu des spécificités du chauffage de Mouchotte cette installation est complexe et onéreuse à réaliser.

Après étude de la proposition de cette société et avis du conseil technique du syndicat, le bureau d'études LH Conseil, cette demande reçoit, à l'unanimité un avis défavorable du conseil syndical.

Le syndic sera en charge de la réponse à cette société.

NUISANCES SONORES SNCF

Le syndic fait le point sur l'avancement sur ce dossier.

Présentation de l'étude de modélisation produite par la société Impédance, pour la création d'une casquette couvrant la trémie située après les jardinets côté gare.

Nous sommes toujours en attente d'une date de rendez-vous avec la SNCF, pour traiter ce dossier. Foncia a signalé à la SNCF, à plusieurs reprises les dysfonctionnements du volume sonore des annonces en gare.

BOÎTE À LIVRES (DEMANDE D'UNE COPROPRIÉTAIRE)

Le concept d'une boîte à livres est simple. Il propose aux habitants de Mouchotte de déposer ou de prendre librement et gratuitement un ou plusieurs livres.

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les ! Venez les déposer dans la boîte à livres. Ils doivent simplement être en suffisamment bon état pour être lus par tous. La boîte à livres n'est pas une poubelle !

Cette boîte à livre serait placée sous le auvent en face la sortie du bâtiment A.

Le conseil syndical, émet unanimement un avis favorable à ce projet et demande au syndic sa mise en œuvre.

La réunion se termine à 21h00.

**Tous les comptes rendus des conseils syndicaux sont consultables sur le site :
www.mouchotte.eu**

